



COORDINATION CDG OCCITANIE

AVIS D'OUVERTURE

EXAMEN PROFESSIONNEL

D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Pour 2026, le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère en partenariat avec les centres de gestion de la région Occitanie, organise l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe.

CDG organisateur	Lieu des épreuves
Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère	Mende et ses alentours

CONDITIONS D'INSCRIPTION	
Conditions d'accès	Ouvert aux adjoints territoriaux du patrimoine ayant atteint le 4 ^{ème} échelon et comptant au moins 3 années de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.
Période de retrait des dossiers d'inscription	Du mardi 21 octobre 2025 au mercredi 26 novembre 2025 <i>auprès du CDG de la Lozère</i>
Date limite de dépôt de dossier	Jusqu'au 4 décembre 2025
Date de l'épreuve d'admissibilité	Jeudi 19 mars 2026